



COMMUNIQUE

Le ministre du travail vient d'annoncer la réintégration dans leurs droits des 850 000 recalculés ce qui veut dire aussi la réintégration des plus de 100 000 licenciés de la fonction publique.

C'est une victoire considérable après celle du 15 avril dont l'onde choc a parcouru la France entière.

Heureusement qu'il y avait une organisation nationale des chômeurs qui s'est battue depuis le début contre cette mesure intolérable.

C'est la victoire de milliers de petits pots de terre contre le supposé grand pot de fer.

En plus il est à noter que dans son intervention le ministre, peut être à son corps défendant, confirme les chiffres que nous donnons depuis le début

- ✓ **Le coût de cette mesure est de 1 milliard € et non 2 comme le prétendait le MEDEF**
- ✓ **Il aurait suffi de 0,2 % d'augmentation des cotisations pour payer les « recalculés »**
- ✓ **L'UNEDIC sera à nouveau en excédent dans les années à venir, nous pouvons donc rassurer les signataires : l'UNEDIC ne sera pas coulée. On découvre même qu'elle a une marge de manœuvre financière.**

Dans ces conditions on ne comprend pas ou trop bien le souci gouvernemental d'épargner le MEDEF en faisant payer le contribuable.

Il reste que cette affaire met en lumière qu'il est possible et nécessaire que la France se dote d'un système d'assurance chômage solidaire intégré à la sécurité sociale.

C'est tout le sens désormais de nôtre combat.

**FRANCOIS DESANTI
SG DU COMITE NATIONAL
CHOMEURS CGT**